



## PAROISSE DE SAINT-CÔME

1673, 55<sup>e</sup> Rue Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Tél. : 450 883-2726 Téléc. : 450 883-6431

Courriel : [dg@stcomelanaudiere.ca](mailto:dg@stcomelanaudiere.ca)

Site web : [www.stcomelanaudiere.ca](http://www.stcomelanaudiere.ca)

Le 16 octobre 2014

1673, 55<sup>e</sup> Rue Saint-Côme (Québec) J0K 2B0  
Tél. : 450 883-2726 Téléc. : 450 883-6431  
Courriel : [dg@stcomelanaudiere.ca](mailto:dg@stcomelanaudiere.ca)  
Site web : [www.stcomelanaudiere.ca](http://www.stcomelanaudiere.ca)

**M. DENIS LEMELIN**  
**STTP, président**  
**377, rue Bank**  
**Ottawa (Ontario) K2P 1Y3**

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un extrait des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 octobre 2014, lequel s'explique de lui-même.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice générale

Alice Riopel, g.m.a.

AR/gl

p.j.



**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉSOLUTION**

**PAROISSE DE SAINT-CÔME**

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA PAROISSE DE SAINT-CÔME  
LORS D'UNE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 14 OCTOBRE 2014 À 19h00 À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martin Bordeleau,	Maire
Jean-Pierre Picard,	Conseiller siège no 1
Marie-Claude Thériault	Conseillère siège no 3
François Chevrier,	Conseiller siège no 4
Manon Pagette	Conseillère siège no 5
Michel Venne	Conseiller siège no 6

Était absent : Guy Laverdière Conseiller siège no 2

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Martin Bordeleau, maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP)**

Transmet demande d'appui par résolution concernant un plan qui modifiera en profondeur le service postal public.

**MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

**EN CONSÉQUENCE** Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Côme écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

**ET** qu'il soit résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Côme demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté

**CERTIFIÉ CONFORME CE 16 OCTOBRE 2014**

  
ALICE RIOPEL, DIRECTRICE GÉNÉRALE